

03 décembre 2010

Saint-Quentin : unité d'accueil des mineurs victimes (AMIV)

Le 29.11.2010 a été inaugurée au sein du centre hospitalier de Saint-Quentin l'unité d'accueil des mineurs victimes

Cette structure est le fruit d'une coopération, notamment entre les secteurs de la santé, de la justice, des forces de l'ordre, des collectivités territoriales et des associations de défense de l'enfance.

De nombreuses personnalités politiques et associatives étaient présentes dont M. Xavier Bertrand, ministre du travail, de l'emploi et de la santé, maire de Saint-Quentin, Mme Anne-Aymone Giscard d'Estaing, présidente fondatrice de la fondation pour l'enfance, Mme Corinne Perben, vice-présidente de cette fondation, Mme Martine Brousse, directrice de l'association « la voix de l'enfant ».



De gauche à droite : Mme Anne-Aymone Giscard d'Estaing, présidente fondatrice de la fondation pour l'enfance ; M. Olivier Jardé, député de la Somme, président de la compagnie des experts judiciaires du ressort de la cour d'appel d'Amiens ; M. Xavier Bertrand, ministre du travail, de l'emploi et de la santé, maire de Saint-Quentin ; M. François Gauthiez, directeur du centre hospitalier de Saint-Quentin ; M. Olivier de Baynast, procureur général près la cour d'appel d'Amiens.

M. François Gauthiez, directeur du centre hospitalier de Saint-Quentin, a précisé dans son discours d'accueil, en présence des médecins et des professionnels de santé de son centre hospitalier, qu'il serait ainsi possible de recueillir la parole de l'enfant victime dans les meilleures conditions.

La configuration et les aménagements des locaux, la présence de professionnels de santé, le rôle du psychologue, la proximité de la structure sanitaire favorisent en effet une prise en charge globale, médicale, psychologique et sociale, de l'enfant victime.



Crédit photo : A-M. CAZÉ

M. Olivier de Baynast, procureur général près la cour d'appel d'Amiens, a expliqué les avancées en termes de protection de l'enfance et de recherche de la vérité permises par une telle unité. Les chefs de la juridiction de Saint-Quentin, M. Xavier Douxami, président du tribunal de grande instance, et M. Damien Savarzeix, procureur de la République, ont manifesté par leur présence l'importance d'un tel dispositif pour les magistrats de leur arrondissement judiciaire.

Le barreau de Saint-Quentin était représenté par Maître Gilles Laurent, ancien bâtonnier, ancien président de la conférence régionale des bâtonniers de Picardie.



M. David Boileau, commissaire de police de Saint-Quentin, et le capitaine Jean-Marc Rozé, adjoint au commandant de la compagnie de gendarmerie de Saint-Quentin, marquaient, par leur présence, l'importance du rôle des enquêteurs, en première ligne dans l'audition de l'enfant victime.

Cette réalisation est la traduction concrète des ambitions collectives contenues dans la charte hôpital-justice-police-gendarmerie.

<http://www.ca-amiens.justice.fr/index.php>